



Le chiffre du commerce extérieur – 2^e trimestre 2026

Le solde commercial se dégrade sous l'effet d'une hausse des importations supérieure à la hausse des exportations

Au 2^e trimestre 2026, le solde commercial FAB/FAB de la France se dégrade de 4,6 milliards d'euros par rapport au 1^{er} trimestre 2026, s'établissant ainsi à -19,2 Md€. Dans un contexte géopolitique marqué par la poursuite de la guerre en Iran débutée fin février, la plus grande partie de la dégradation du solde est due aux hydrocarbures. Hors secteur de l'énergie, les produits informatiques et le secteur pharmaceutique contribuent également de manière significative à cette dégradation, tandis que le solde des matériels de transport s'améliore sensiblement.

Les importations augmentent de 5,5 % par rapport au trimestre précédent pour s'établir à 181,8 Md€. Une grande part de cette évolution peut s'expliquer par la hausse des prix des hydrocarbures, qui conduit à une augmentation des montants importés, non seulement pour le pétrole brut et le gaz naturel mais aussi pour les produits pétroliers raffinés et les produits chimiques de base. Les importations de produits pharmaceutiques, d'ordinateurs et de bateaux sont également en forte hausse.

Les exportations croissent de 3,1 % au 2^e trimestre 2026 pour arriver à un total de 162,5 Md€. Près de 40 % de cette hausse est liée à l'augmentation des ventes dans le secteur aéronautique et spatial. L'effet prix sur les hydrocarbures est par ailleurs aussi visible à l'export, causant une hausse des exportations de produits pétroliers raffinés et de produits chimiques. Enfin, un autre effet prix (lié à la forte demande en composants de mémoire vive) conduit à une hausse notable des exportations de produits informatiques.

Sur le plan géographique, l'évolution des soldes par zone traduit en grande partie la redirection des flux d'approvisionnement en pétrole et en gaz consécutive au déclenchement de la guerre en Iran et à la fermeture du détroit d'Ormuz. Ainsi, le solde avec le Proche et Moyen-Orient s'améliore en raison de la baisse des importations depuis cette zone, tandis qu'il se dégrade avec les États-Unis, le Kazakhstan, le Royaume-Uni et certains pays africains (Algérie, Angola, Nigeria, Libye). Par ailleurs, hors causes principalement énergétiques, le solde avec les pays de l'Union Européenne se dégrade aussi, tandis que le solde avec la Chine s'améliore légèrement.

Enfin, la France a regagné des parts de marché car la hausse des exportations a eu lieu dans un contexte de demande mondiale relativement stationnaire.

Au 2^e trimestre 2026, le solde FAB/FAB se détériore de 4,6 Md€ (figure 1), après une baisse de 4,1 Md€ au trimestre précédent, et s'établit ainsi à -19,2 Md€. Cette détérioration résulte d'une hausse des importations (+ 5,5 %) non compensée par la hausse des exportations (+ 3,1 %).

1. CHIFFRES CLÉS DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Montants en Md€	Données brutes		Données CVS-CJO								
	2024	2025	2025 S2	2026 S1	T1	T2	T3	T4	2026		4 derniers trimestres
Solde FAB/FAB	-77,7	-65,2	-26,0	-33,9	-19,1	-20,3	-15,5	-10,5	-14,6	-19,2	-59,9
variation (Md€)	19,0	12,5	13,3	5,5	-1,1	-1,3	4,8	5,0	-4,1	-4,6	18,7
Exportations FAB	601,4	616,5	314,5	320,2	153,4	150,4	156,2	158,3	157,7	162,5	634,7
taux d'évolution (%)	-1,7%	2,5%	3,5%	1,8%	1,3%	-1,9%	3,9%	1,3%	-0,4%	3,1%	5,3%
Importations FAB	679,1	681,7	340,6	354,1	172,5	170,8	171,8	168,8	172,3	181,8	694,7
taux d'évolution (%)	-4,2%	0,4%	-0,8%	4,0%	1,8%	-1,0%	0,6%	-1,7%	2,1%	5,5%	1,9%
Solde CAF/FAB (Md€)	-97,3	-84,8	-35,9	-44,1	-24,0	-25,2	-20,5	-15,4	-19,6	-24,5	-79,9

Source : DGDDI/DSECE (données CVS-CJO)

Champ : Y compris matériel militaire et y compris données sous le seuil¹

En données CAF/FAB, par grandes composantes, la détérioration du solde commercial au 2^e trimestre 2026 est portée en majeure partie par la dégradation du solde de l'énergie (- 4,0 Md€, figures 2 et 3) qui se replie à -14,1 Md€, niveau le plus bas des deux dernières années. Sa détérioration est portée par les hydrocarbures naturels (- 2,8 Md€) et par les produits pétroliers raffinés (- 0,9 Md€) en raison d'une hausse des importations de ces produits, et dans une moindre mesure par la baisse du solde de l'électricité (- 0,3 Md€).

Le solde des produits manufacturés se détériore également (- 1,3 Md€) et atteint -11,4 Md€. Cette dégradation du solde manufacturier s'explique principalement par une baisse du solde des produits pharmaceutiques (- 0,9 Md€), ainsi que par une diminution du solde des équipements mécaniques, électroniques et informatiques (- 0,6 Md€), et dans une moindre mesure des navires et bateaux (- 0,4 Md€), des produits métallurgiques (- 0,3 Md€) et des produits chimiques, parfums et cosmétiques (- 0,2 Md€). En revanche le solde des produits des industries agroalimentaires est stable et celui des produits de l'industrie aéronautique et spatiale enregistre une nette hausse (+ 1,4 Md€).

Le solde des produits agricoles s'améliore légèrement (+ 0,1 Md€), mais reste déficitaire à -0,1 Md€. Cette amélioration au 2^e trimestre 2026 est due à une légère augmentation des exportations.

2. SOLDES PAR PRODUIT

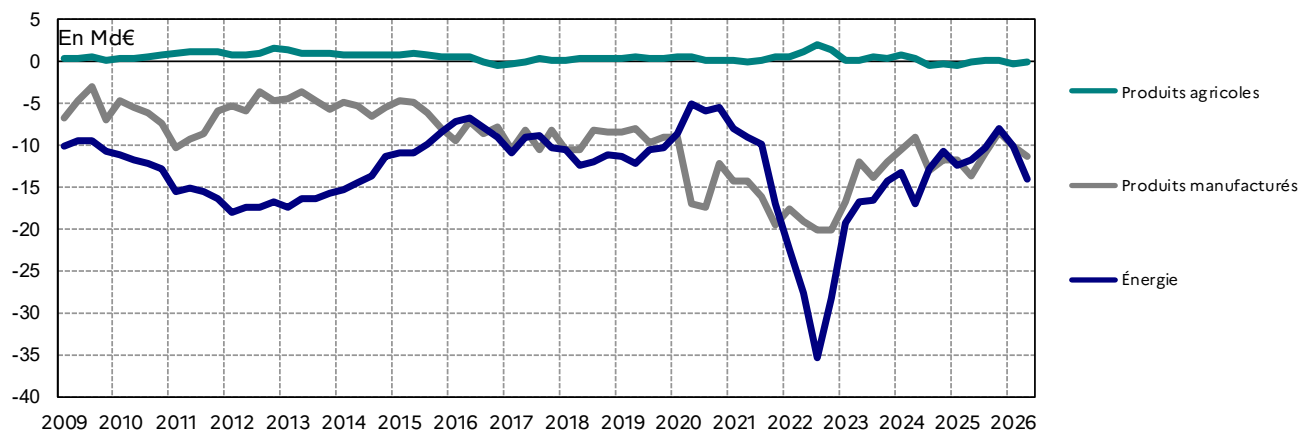
En milliards d'euros

	T1-2026	T2-2026	Variation
Ensemble CAF/FAB y compris matériel militaire et y compris sous le seuil ¹	-19,6	-24,5	-4,9
dont Produits de l'agriculture (AZ)	-0,2	-0,1	0,1
dont Énergie (DE, C2)	-10,1	-14,1	-4,0
dont Hydrocarbures naturels (B06Z)	-9,5	-12,3	-2,8
dont Produits pétroliers raffinés (C19Z)	-3,0	-3,9	-0,9
dont Électricité (D35A)	1,6	1,3	-0,3
dont Produits manufacturés (C1, C3, C4, C5)	-10,1	-11,4	-1,3
Produits des industries agroalimentaires (C1)	0,5	0,4	0,0
Équipements mécaniques, électroniques et informatiques (C3)	-8,4	-8,9	-0,6
Matériels de transport (C4)	1,1	2,1	1,0
dont Automobile (C29A, C29B)	-5,7	-5,9	-0,1
dont Produits de l'industrie aéronautique et spatiale (C30C)	7,7	9,2	1,5
dont Navires et bateaux (C30A)	-0,2	-0,6	-0,4
Autres produits industriels (C5)	-3,3	-4,9	-1,6
dont Produits chimiques, parfums et cosmétiques (CE)	3,9	3,6	-0,2
dont Produits métallurgiques et métalliques (CH)	-2,0	-2,3	-0,3
dont Produits pharmaceutiques (CF)	1,5	0,7	-0,9
dont Produits manufacturés divers (CM)	-2,2	-2,1	0,1

Source : DGDDI/DSECE (données CAF/FAB, CVS-CJO)

¹ Voir « encadré : méthodologie et définitions ».

3. ÉVOLUTION DES SOLDES PAR PRODUIT



Source : DGDDI/DSECE (données CAF/FAB, CVS-CJO)

Exportations et importations françaises de biens Données CAF/FAB

Des exportations en hausse, à leur plus haut niveau historique

Au 2^e trimestre 2026, les exportations de la France² sont en hausse et s'élèvent à 162,5 Md€ (figure 4.1). Elles augmentent de 3,1 % par rapport au 1^{er} trimestre 2026 et atteignent un nouveau record historique.

Les exportations de produits de l'industrie aéronautique et spatiale sont en forte hausse (+ 11,4 %), portées notamment par la forte reprise des livraisons à la Chine, aux Émirats Arabes Unis et à la Turquie qui avaient décliné de manière significative entre le 4^e trimestre 2025 et le 1^{er} trimestre 2026.

La hausse des prix du pétrole liée à la guerre en Iran entraîne mécaniquement une progression significative des exportations en valeur de produits pétroliers raffinés (+ 25,5 %), de produits chimiques de base (+ 7,8 %) et de produits en plastique (+ 4,6 %). Un autre effet prix, lié à une pénurie de mémoire vive (RAM), est à l'origine d'une forte hausse des exportations en valeur d'ordinateurs et équipements périphériques (+ 31,6 %).

Les exportations de produits agricoles repartent quant à elles à la hausse (+ 1,3 %), après deux trimestres consécutifs de baisse.

En revanche, une baisse notable est enregistrée au 2^e trimestre 2026 pour les produits pharmaceutiques (- 4,5 %), poursuivant la tendance entamée au 1^{er} trimestre après une année 2025 très dynamique. Les pays destinataires les plus concernés par cette baisse sont essentiellement européens (Allemagne, Belgique, Royaume-Uni). À l'inverse, les exportations vers la Chine croissent fortement, portées par les médicaments contenant des hormones.

Après deux trimestres consécutifs de hausse soutenue, les exportations de produits métallurgiques et métalliques se contractent également (- 1,7 %), en raison notamment d'une baisse des exportations d'or vers l'Europe (Italie, Suisse, Espagne), ainsi que du contrecoup des exportations de très grands produits de chaudronnerie (pour les projets EPR à l'étranger) ayant eu lieu aux deux trimestres précédents.

Enfin, les exportations d'électricité sont en baisse de 16,1 %. Cela s'explique par les évolutions du marché européen au 2^e trimestre (plus forte production d'électricité solaire dans les pays voisins et plus faible demande résidentielle pour le chauffage).

² Exportations y compris matériel militaire et estimation des données sous le seuil (cf. « encadré : méthodologie et définitions »).

4.1 EXPORTATIONS PAR PRODUIT (FAB)

Exportations	T2-2026 (en Md€)	Évolution par rapport au T1- 2026 (en %)	Contribution (en points de croissance *)
Ensemble y compris matériel militaire et y compris sous le seuil*	162,5	3,1	
Ensemble hors matériel militaire et hors sous le seuil*	158,5	2,8	
dont Produits de l'agriculture (AZ)	4,8	1,3	0,0
dont Énergie (DE, C2)	8,5	5,3	0,3
<i>dont Électricité (D35A)</i>	1,6	-16,1	-0,2
<i>dont Produits pétroliers raffinés (C19Z)</i>	3,3	25,5	0,4
dont Produits manufacturés (C1, C3, C4, C5)	144,1	2,9	2,5
Produits des industries agroalimentaires (C1)	16,1	-0,5	-0,1
Équipements mécaniques, électroniques et informatiques (C3)	30,7	5,2	1,0
<i>dont Produits informatiques, électroniques et optiques (CI)</i>	10,3	8,9	0,5
<i>dont Machines industrielles et agricoles, machines diverses (CK)</i>	12,2	2,0	0,1
Matériels de transport (C4)	32,6	7,2	1,4
<i>dont Automobile (C29A, C29B)</i>	12,9	1,0	0,1
<i>dont Produits de l'industrie aéronautique et spatiale (C30C)</i>	18,7	11,4	1,2
<i>dont Navires et bateaux (C30A)</i>	0,4	47,5	0,1
Autres produits industriels (C5)	64,8	0,6	0,3
<i>dont Produits chimiques, parfums et cosmétiques (CE)</i>	18,9	4,1	0,5
<i>dont Produits pharmaceutiques (CF)</i>	9,9	-4,5	-0,3
<i>dont Produits métallurgiques et métalliques (CH)</i>	11,1	-1,7	-0,1

(*) Voir « encadré : méthodologie et définitions » ;

Source : DGDDI/DSECE (données FAB, CVS-CJO).

Une forte hausse des importations portée par les hydrocarbures

Au 2^e trimestre 2026, les importations de biens progressent fortement. Elles s'établissent ainsi à 187,0 Md€ CAF, en hausse de 5,5 % par rapport au trimestre précédent (figure 4.2).

Une grande part de cette augmentation peut s'expliquer par la hausse du prix des hydrocarbures consécutive au déclenchement de la guerre en Iran, dont l'effet avait commencé à se faire sentir à la fin du trimestre précédent. Entre février et mai 2026, le prix du baril de pétrole a bondi de 51 %³ et celui du gaz naturel de 46 %⁴. Les importations d'hydrocarbures naturels (non raffinés) augmentent ainsi en valeur de 25,1 %, celles de produits pétroliers raffinés et coke de 27,8 % et celles de produits chimiques de base de 11,6 %.

Les importations de produits manufacturés augmentent également (+ 3,5 %) et atteignent 155,5 Md€. Hors chimie, cette hausse est notamment portée par les ordinateurs et équipements périphériques (+ 26,3 %), dans le contexte de la construction de grands centres de traitement de données, ainsi que par les navires et bateaux (+ 109,2 %), pour lesquels plusieurs grandes livraisons ont été effectuées ce trimestre (méthaniers de Corée du Sud, porte-conteneur de Chine). Les importations de produits pharmaceutiques augmentent quant à elles de 4,6 %. Cette hausse est largement portée par les flux en provenance des États-Unis, puis par ceux originaires d'Italie.

Les importations de produits de l'agriculture sont en très léger repli (-0,1 %), tout comme celles des industries agroalimentaires (-0,3 %).

³Série mensuelle Pétrole brut Brent (Londres) – prix au comptant en euros par baril publiée par l'INSEE <https://www.insee.fr/fr/statistiques/serie/010002078>

⁴Série mensuelle Gaz naturel TTF, contrats à terme à la première échéance aux Pays-Bas publiée par l'INSEE <https://www.insee.fr/fr/statistiques/serie/010767333>

4.2 IMPORTATIONS PAR PRODUIT (CAF)

Importations	T2-2026 (en Md€)	Évolution par rapport au T1-2026 (en %)	Contribution (en points de croissance *)
Ensemble y compris matériel militaire et y compris sous le seuil*	187,0	5,5	
Ensemble hors matériel militaire et hors sous le seuil*	184,2	5,6	
dont Produits de l'agriculture (AZ)	4,9	-0,1	0,0
dont Énergie (DE, C2)	22,6	24,2	2,5
dont Électricité (D35A)	0,3	6,2	0,0
dont Hydrocarbures naturels (B06Z)	13,7	25,1	1,6
dont Produits pétroliers raffinés (C19Z)	7,1	27,8	0,9
dont Produits manufacturés (C1, C3, C4, C5)	155,5	3,5	3,0
Produits des industries agroalimentaires (C1)	15,7	-0,3	0,0
Équipements mécaniques, électroniques et informatiques (C3)	39,6	5,6	1,2
dont Produits informatiques, électroniques et optiques (CI)	16,1	12,6	1,0
dont Machines industrielles et agricoles, machines diverses (CK)	13,7	-0,3	0,0
Matériels de transport (C4)	30,5	4,0	0,7
dont Automobile (C29A, C29B)	18,8	1,3	0,1
dont Produits de l'industrie aéronautique et spatiale (C30C)	9,5	5,2	0,3
dont Navires et bateaux (C30A)	1,0	109,2	0,3
Autres produits industriels (C5)	69,7	3,0	1,1
dont Produits chimiques, parfums et cosmétiques (CE)	15,2	6,9	0,6
dont Produits pharmaceutiques (CF)	9,2	4,6	0,2
dont Produits métallurgiques et métalliques (CH)	13,4	1,1	0,1

(*) Voir « encadré : méthodologie et définitions »

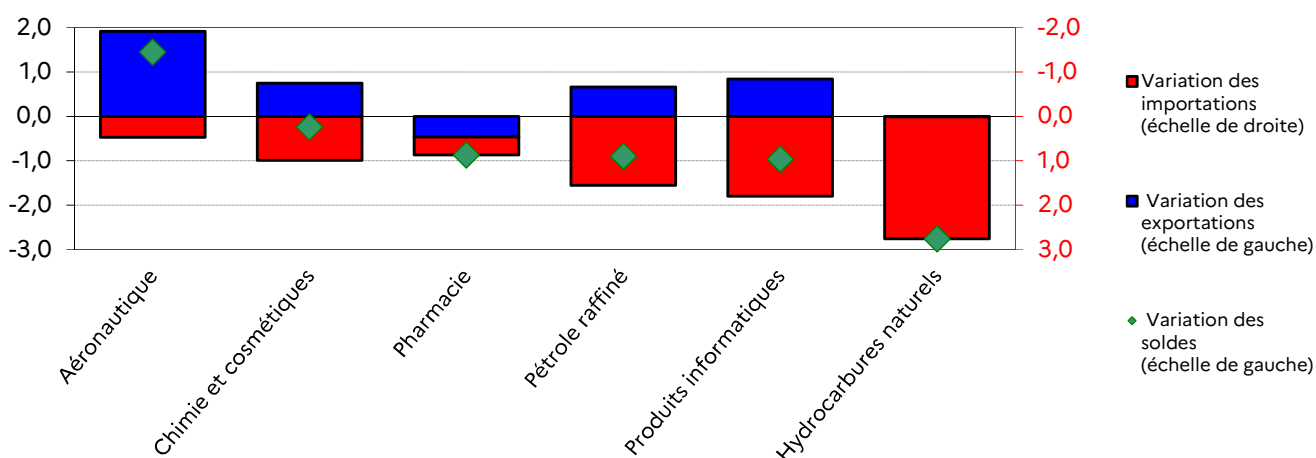
Source : DGDDI/DSECE (données CAF, CVS-CJO)

Une nette détérioration du solde commercial pour plusieurs grandes catégories de produits

La nette détérioration du solde des hydrocarbures naturels (- 2,8 Md€, figure 5) est due à une forte hausse des importations. Le solde des produits informatiques, électroniques et optiques se détériore également (-1,0 Md€) ainsi que celui du pétrole raffiné (- 0,9 Md€), à cause de hausses des importations non compensées par les hausses des exportations. Le solde de la pharmacie se dégrade (- 0,9 Md€), en raison d'une baisse des exportations combinée à une hausse des importations. Le solde des produits chimiques, parfums et cosmétiques recule légèrement (- 0,2 Md€), la hausse des importations étant presque compensée par la hausse des exportations.

À l'inverse, le solde de l'aéronautique s'améliore (+ 1,5 Md€) grâce à une nette hausse des exportations et malgré une légère augmentation des importations.

5. PRINCIPALES VARIATIONS DES FLUX ET SOLDES PAR PRODUIT AU 2^E TRIMESTRE 2026 (EN MILLIARDS D'EUROS)



Source : DGDDI/DSECE (données CAF/FAB, CVS-CJO).

Lecture : Le solde de la chimie recule de 0,2 Md€ : les importations augmentent de 1 Md€ et les exportations augmentent de 0,7 Md€.

Une redistribution géographique des flux liée à la guerre en Iran

L'évolution par zone géographique des échanges au cours du 2^e trimestre 2026 reflète avant tout la redistribution des flux d'hydrocarbures suite à la guerre en Iran débutée le 28 février 2026. Du fait de la durée des trajets par bateaux, les effets sur les flux d'importations ont commencé à être visibles en avril.

Au 2^e trimestre 2026, le solde s'améliore avec le Proche et Moyen-Orient (+ 2,3 Md€), du fait de la baisse des importations d'énergie (- 1,4 Md€) entraînée par le blocage du détroit d'Ormuz⁵, et de la hausse des exportations de produits de la construction aéronautique et spatiale (+ 0,9 Md€). La hausse du solde est particulièrement marquée avec le Koweït, les Emirats Arabes Unis et l'Arabie Saoudite (+ 0,6 Md€ chacun).

A l'inverse, une forte baisse du solde est enregistrée avec l'Amérique (- 1,9 Md€, figures 6 et 7), en particulier avec les États-Unis (-2,0 Md€), en raison d'une hausse des importations de produits pétroliers. Les États-Unis sont désormais le premier fournisseur de produits pétroliers raffinés de la France, avec 46 % des approvisionnements originaires de pays tiers (hors Union Européenne) au 2^e trimestre 2026.

Le solde se dégrade également avec l'Afrique (- 1,5 Md€), en raison d'une hausse des importations d'hydrocarbures naturels (+ 1,1 Md€). Le solde s'est particulièrement dégradé avec l'Algérie (- 0,7 Md€), l'Angola (- 0,3 Md€), le Nigeria (- 0,3 Md€) et la Libye (- 0,3 Md€).

Le solde se dégrade avec l'Union Européenne (UE) (- 2,4 Md€), en particulier avec la Belgique (- 0,9 Md€), l'Allemagne (- 0,7 Md€) et l'Italie (- 0,6 Md€). La baisse du solde avec la Belgique est due essentiellement aux hydrocarbures, suivis de la pharmacie et des matériels de transport.

Une détérioration du solde est également enregistrée avec l'Europe hors UE (-1,1 Md€), en particulier avec le Kazakhstan (-1,3 Md€) et le Royaume-Uni (- 0,4 Md€). Pour ces deux pays, la dégradation est principalement due aux hydrocarbures. En revanche, le solde s'améliore de manière conséquente avec la Turquie (+ 0,5 Md€) et redevient positif grâce au secteur aéronautique et spatial.

En Asie, le solde bilatéral avec la Chine s'améliore également (+ 0,8 Md€) en particulier grâce aux produits de l'aéronautique et de la pharmacie, tandis qu'il se dégrade avec la Corée du Sud (-0,8 Md€) du fait d'achats de bateaux, ainsi qu'avec Taiwan (- 0,9 Md€), en raison des importations de produits informatiques et électroniques.

6. SOLDES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE (*)

En milliards d'euros

	T1-2026	T2-2026	Variation
Ensemble y compris matériel militaire et y compris sous le seuil	-19,6	-24,5	-4,9
Union européenne	-2,9	-5,3	-2,4
dont Allemagne	-1,6	-2,3	-0,7
dont Italie	-0,2	-0,9	-0,6
dont Belgique	0,6	-0,3	-0,9
Europe hors UE	3,6	2,5	-1,1
Amérique	-2,3	-4,3	-1,9
dont Etats-Unis	-2,2	-4,2	-2,0
Asie	-14,9	-15,7	-0,8
dont Chine et Hong-Kong	-12,1	-11,4	0,8
dont Corée du Sud	0,3	-0,4	-0,8
dont Inde	-0,5	-0,3	0,2
Afrique	-0,5	-2,0	-1,5
Proche et Moyen-Orient	1,3	3,6	2,3
Divers et non déterminé	-4,4	-4,5	-0,1

Source : DGDDI/DSECE (données CAF/FAB, CVS-CJO)

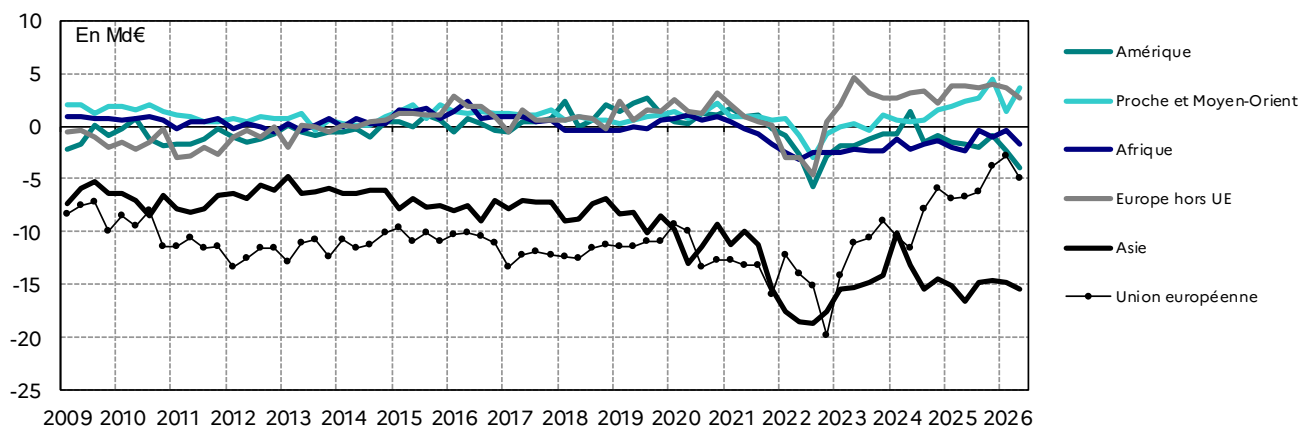
(*) Les origines et destinations des flux de matériel militaire ne sont pas diffusées. Ces produits ne sont donc pas inclus dans la décomposition des soldes par zone géographique.

⁵Pour une analyse plus détaillée de l'évolution des flux commerciaux entre la France et le Moyen-Orient, voir l'étude n°106 du DSECE :

« Des flux de marchandises originaires du Proche et Moyen-Orient au plus bas au mois d'avril 2026 »

https://lekiosque.finances.gouv.fr/fichiers/etudes/tableaux/ee_106.pdf

7. ÉVOLUTION DES SOLDES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE (*)



Source : DGDDI/DSECE (données CAF/FAB, CVS-CJO)

Champ : hors matériel militaire

(*) Les origines et destinations des flux de matériel militaire ne sont pas diffusées. Ces produits ne sont donc pas inclus dans les soldes des différentes zones géographiques.

Focus : Quels effets des droits de douane américains sur le commerce extérieur de la France et de l'Union européenne ?

Les exportations de la France vers les États-Unis ont globalement subi une baisse moins importante que celles de ses principaux partenaires européens depuis la mise en place des droits de douane américains supplémentaires à partir d'avril 2025. Cependant, en excluant les ventes dynamiques de l'aéronautique, exemptées de droits de douane supplémentaires, les exportations françaises ont connu une baisse de 7 % entre le 2^e trimestre 2025 et le 2^e trimestre 2026, qui s'ajoute à une précédente baisse de 7 % entre le 2^e trimestre 2024 et le 2^e trimestre 2025.

Les importations originaires des États-Unis n'ont pas été analysées car le règlement 2026/1455 du Parlement européen et du Conseil du 25 juin 2026, issu des accords dits de Turnberry conclus en juillet 2025, ne s'applique qu'à partir du 1^{er} juillet 2026. En vertu de ce règlement, les droits de douane sur certaines marchandises originaires des États-Unis deviennent nuls tandis que d'autres marchandises sont soumises à des contingents tarifaires.

Les exportations françaises⁶ vers les États-Unis sont en léger repli depuis 2024

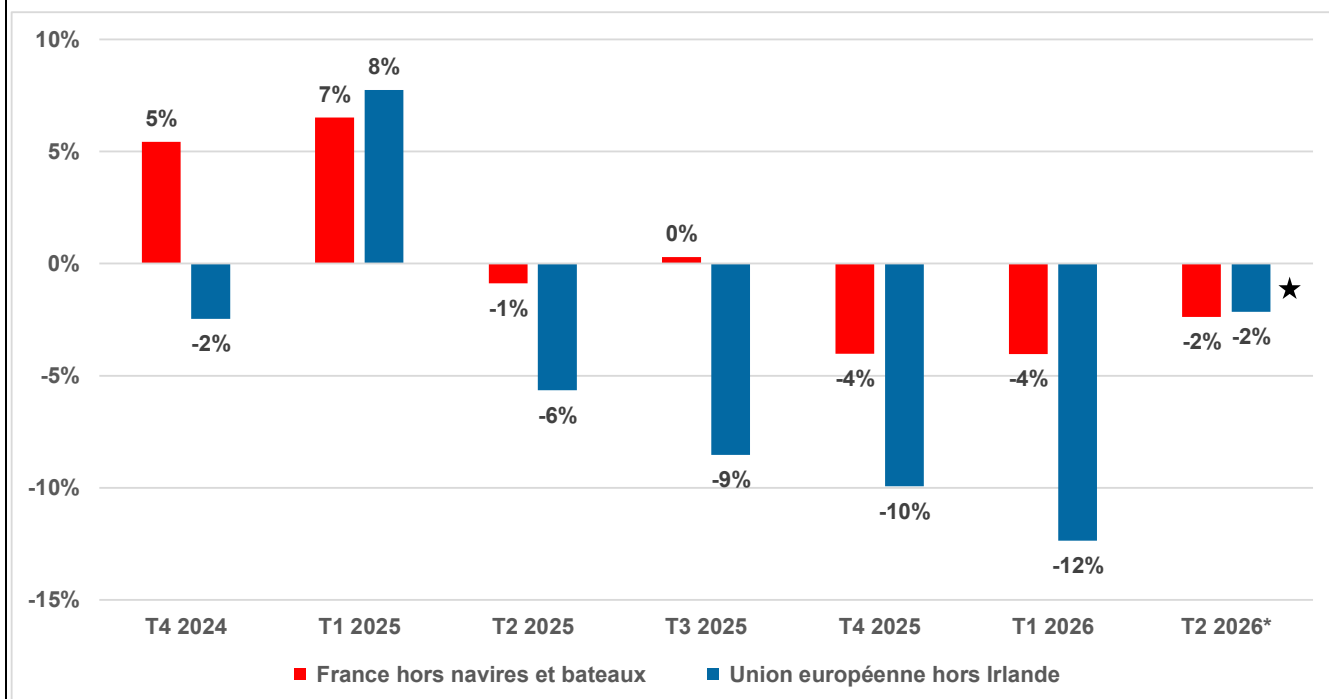
Dans un premier temps, la perspective de mesures tarifaires pourrait avoir dynamisé les exportations de la France et de l'Union européenne (UE) vers les États-Unis (+7 % pour la France au 1^{er} trimestre 2025 par rapport à la même période de 2024, +8 % pour l'UE hors Irlande). En particulier, les exportations de vins et de produits de maroquinerie de la France ont connu des hausses marquées, possiblement en anticipation des mesures tarifaires.

Elles se sont ensuite stabilisées au 2^e trimestre 2025 (-1 % en glissement annuel) et au 3^e trimestre (0 %) malgré la mise en place de droits de douane plus élevés à partir d'août.

Depuis le 4^e trimestre 2025, elles cèdent un peu de terrain (-4 % au 4^e trimestre 2025 et au 1^{er} trimestre 2026 en glissement annuel, -2 % au 2^e trimestre 2026, cf. figure F1-1).

⁶ Pour ne pas gêner l'analyse des variations des exportations de la France vers les États-Unis par les ventes exceptionnelles de paquebots, il a été décidé d'exclure la vente de navires et bateaux (C30A) de ce focus. Le montant total des exportations de la France de navires et bateaux vers les États-Unis est de 1,8 Md€ en 2024, 1,2 Md€ en 2025 et 85 M€ au 1^{er} semestre 2026.

F1-1. ÉVOLUTION EN GLISSEMENT ANNUEL DES EXPORTATIONS DE LA FRANCE ET DE L'UNION EUROPEENNE HORS IRLANDE VERS LES ÉTATS-UNIS DEPUIS LE 4^E TRIMESTRE 2024



Source : DGDDI/DSECE (données CAF/FAB, brutes, hors navires et bateaux (C30A) pour la France, Eurostat pour l'UE hors Irlande (données CAF/FAB, brutes).

Lecture : les exportations de la France hors navires et bateaux et de l'UE hors Irlande vers les États-Unis ont baissé de 2 % entre le 2^e trimestre 2025 et le 2^e trimestre 2026.

*Les données du mois de juin 2026 ne sont pas encore disponibles pour l'UE hors Irlande. Il a été supposé que le mois de juin serait égal au mois de mai.

L'Irlande a été dissociée de l'UE car les exportations de l'Irlande vers les États-Unis sont majoritairement constituées de produits pharmaceutiques totalement exemptés de droits de douane additionnels avant août 2025, et en partie exemptés après cette date.

Encadré : L'évolution des droits de douane additionnels en vigueur aux États-Unis depuis avril 2025

Depuis avril 2025, les États-Unis ont mis en place un droit de douane additionnel à l'importation dit réciproque⁷. Ce droit, de 20 % pour les importations de l'Union européenne, est entré en vigueur le 9 avril 2025 avant d'être suspendu le même jour pour une durée de 90 jours. Il a été remplacé par un droit additionnel de 10 % pendant cette période. Certains produits étaient toutefois exemptés de droits de douane⁸. À l'inverse, l'acier et l'aluminium et de nombreux produits dérivés contenant de l'acier et de l'aluminium étaient taxés davantage, à hauteur de 25 % à partir du 12 mars 2025, puis à hauteur de 50 % à partir du 4 juin. De même, les importations d'automobiles étaient soumises à un droit de douane de 25 % à partir du 3 avril, tout comme les importations de pièces détachées d'automobile, à partir du 3 mai 2025.

Le 27 juillet 2025, l'UE et les États-Unis sont parvenus à un accord asymétrique (« accord de Turnberry ») instaurant un taux de droits de douane plafond de 15 % pour la majorité des importations de produits européens aux États-Unis depuis le 7 août 2025 et des droits nuls pour les importations de produits américains par l'UE. Le secteur de l'automobile et des pièces détachées automobiles est également concerné par ce taux plafond de 15 %. En revanche, les importations aux États-Unis d'acier et d'aluminium demeurent taxées à hauteur de 50 %, y compris la part d'acier et d'aluminium présente dans les produits comprenant plusieurs matériaux depuis le 19 août. Plusieurs secteurs sont concernés par des exemptions au droit de douane plafond. Pour les produits aéronautiques, produits pharmaceutiques génériques et leurs ingrédients, ressources naturelles indisponibles (telles que le liège), précurseurs chimiques, certains articles liés aux métaux précieux (or, platine, palladium), certains minéraux critiques, seul le taux de droits de douane au titre de la Nation la Plus Favorisée s'applique. En revanche, les médicaments brevetés par exemple sont soumis à un droit de douane plafond de 15 %.

⁷ Davantage d'informations sont disponibles sur le site internet de la [douane](#) et de la [DG Trésor](#).

⁸ Parmi les produits exemptés, certains font l'objet d'enquêtes et pourront être soumis ultérieurement à des droits de douane.

L'augmentation des droits de douane portant sur les importations originaires de l'UE est toutefois bien inférieure à celle portant sur les importations originaires d'autres pays. Entre février et mars 2025, les États-Unis et la Chine se sont livrés à une escalade tarifaire conduisant les États-Unis à taxer les importations originaires de Chine à hauteur de 145 % et la Chine à taxer les importations originaires des États-Unis à hauteur de 125 %. En mai 2025, ces deux pays se sont accordés sur la réduction des droits de douane de 145 à 30 % pour les produits chinois exportés vers les États-Unis et de 125 à 10 % pour les produits américains exportés vers la Chine.

Depuis l'arrêt de la Cour suprême des États-Unis rendu le 20 février 2026, les droits de douane mis en place via l'International Emergency Economic Powers Act (IEEPA) ont été supprimés et remplacés par un **droit de douane mondial de 10 %** applicable à toutes les importations de biens à destination des États-Unis. Toutes les marchandises importées sont visées, à l'exception des produits faisant l'objet de droits sectoriels distincts ou des produits expressément exemptés, y compris de nombreux produits pharmaceutiques et produits liés aux semi-conducteurs.

Les exportations de la France vers les États-Unis résistent mieux que celles de ses partenaires européens.

En comparaison de ses principaux partenaires européens, les exportations de la France semblent avoir mieux résisté à l'effet des droits de douane additionnels entrés en vigueur aux États-Unis début avril 2025. La France est en effet moins concernée par les taxes sectorielles (automobiles, acier et aluminium) que les autres principaux pays européens, Allemagne en tête.

La baisse des exportations de l'UE vers les États-Unis débute dès le 2^e trimestre 2025 (- 6 % entre le 2^e trimestre 2024 et le 2^e trimestre 2025) avant de s'amplifier (- 9 % au 3^e trimestre 2025, - 10 % au 4^e trimestre 2025, - 12 % au 1^{er} trimestre 2026). Au 2^e trimestre 2026, elles poursuivent leur baisse (- 2 %) par rapport au 2^e trimestre 2025 qui était lui-même en nette diminution.

En particulier, les exportations de l'Allemagne diminuent également assez nettement (- 10 % au 2^e trimestre 2025, - 15 % au 3^e trimestre 2025, - 13 % au 4^e trimestre 2025, - 12 % au 1^{er} trimestre 2026 et - 9 % au 2^e trimestre 2026), tout comme celles du Royaume-Uni (- 15 % au 2^e trimestre 2025, - 14 % au 3^e trimestre 2025, - 13 % au 4^e trimestre 2025, - 18 % au 1^{er} trimestre 2026⁹).

À l'inverse, les exportations de l'Italie augmentent de façon marquée, essentiellement grâce au secteur pharmaceutique (+ 4 % au 2^e trimestre 2025, + 13 % au 3^e trimestre 2025, + 2 % au 4^e trimestre 2025, + 1 % au 1^{er} trimestre 2026 et sont stables au 2^e trimestre 2026).

Sans l'aéronautique, les exportations françaises vers les États-Unis diminuent cependant nettement

Hors aéronautique, les exportations totales de la France diminuent dès la mise en place des droits de douane et leur baisse se poursuit jusqu'au 2^e trimestre 2026 (- 7 % au 2^e trimestre 2025, - 2 % au 3^e trimestre 2025, - 13 % au 4^e trimestre 2025, - 11 % au 1^{er} trimestre 2026 et - 7 % au 2^e trimestre 2026).

L'aéronautique est un des rares secteurs dont les ventes vers les États-Unis progressent fortement depuis le début de l'augmentation des droits de douane (+ 23 % au 2^e trimestre 2025, + 6 % au 3^e trimestre 2025, + 30 % au 4^e trimestre 2025, + 19 % au 1^{er} trimestre 2026 et + 11 % au 2^e trimestre 2026, cf. figure F1-2) en dépit d'un droit de douane additionnel de 10 % mis en place en avril 2025 (avant une exemption à partir d'août 2025).

⁹ Les données du mois de juin 2026 ne sont pas encore disponibles pour le Royaume-Uni, l'Allemagne et l'Italie. Il a été supposé que le mois de juin 2026 serait égal au mois de mai 2026

F1-2. ÉVOLUTION EN GLISSEMENT ANNUEL DES EXPORTATIONS DE LA FRANCE VERS LES ÉTATS-UNIS AU 1^{ER} TRIMESTRE 2026 ET AU 2^E TRIMESTRE 2026

A129	Libellé	Écart (M€) entre T1 2026 et T1 2025	Écart (%) entre T1 2026 et le T1 2025	Écart (M€) entre T2 2026 et T2 2025	Écart (%) entre T2 2026 et T2 2025
Total	Exportations totales vers les États-Unis	-472	-4%	-280	-2%
C30C	Produits de la construction aéronautique et spatiale	512	19%	315	11%
C11Z	Boissons	-235	-24%	-41	-4%
C21Z	Produits pharmaceutiques	-83	-10%	-231	-23%
C28A	Machines et équipements d'usage général	-170	-22%	-1	0%
C20B	Parfums, cosmétiques et produits d'entretien	-141	-20%	-17	-3%
C15Z	Cuir, bagages et chaussures	-141	-22%	22	4%
C27B	Matériel électrique	-25	-6%	57	16%
C20A	Produits chimiques de base, produits azotés...	176	29%	-253	-38%
C14Z	Articles d'habillement	-52	-18%	-13	-5%
C20C	Produits chimiques divers	-63	-21%	-60	-19%
C26E	Appareils de mesure, d'essai et de navigation...	-32	-13%	27	13%
C28D	Machines diverses d'usage spécifique	-39	-14%	-20	-8%
C25E	Coutellerie, outillage, quincaillerie...	24	11%	16	8%
C24B	Métaux non ferreux	11	7%	2	1%
C29A	Produits de la construction automobile	6	4%	47	38%
C32A	Articles de joaillerie et bijouterie...	-33	-21%	-22	-13%
C32B	Instruments à usage médical, optique et dentaire	-30	-19%	1	1%
C29B	Équipements pour automobiles	-18	-12%	17	14%
C10H	Produits alimentaires divers	-5	-4%	-13	-9%
C22B	Produits en plastique	-5	-4%	-7	-5%
C19Z	Produits pétroliers raffinés et coke	-44	-28%	5	4%
R90Z	Tableaux, gravures, sculptures	9	7%	-113	-51%

Source : DGDDI/DSECE (données CAF/FAB, brutes)

Lecture : les exportations de boissons de la France vers les États-Unis ont diminué de 4 % entre le 2^e trimestre 2025 et le 2^e trimestre 2026, soit une baisse de 41 M€.

*Seuls les catégories dont la valeur des exportations dépassait 100M€ au 2^e trimestre 2026 figurent dans ce tableau.

** Pour rappel, les exportations des navires et bateaux ont été retirées pour les besoins de l'analyse.

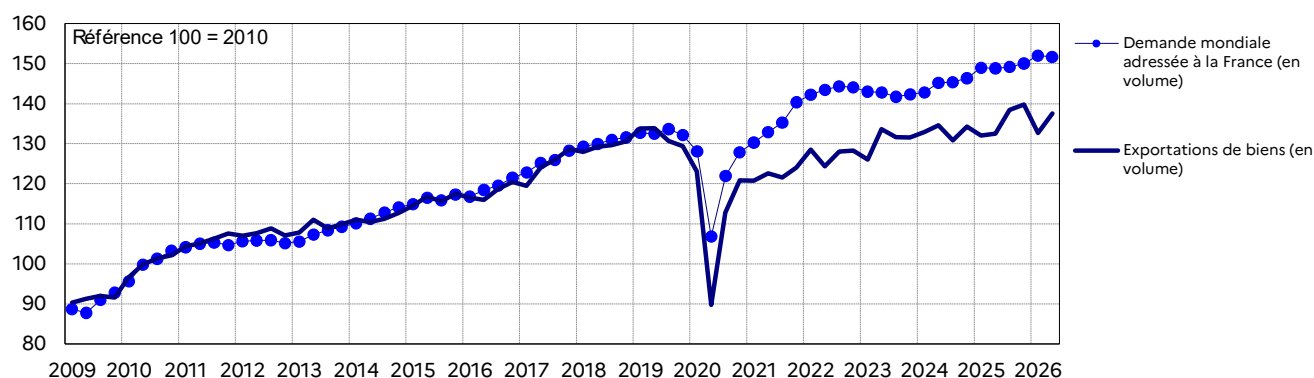
De nombreux produits enregistrent une baisse significative au 1^{er} et au 2^e trimestre 2026 par rapport à un an plus tôt. Parmi les principaux produits exportés vers les États-Unis au 2^e trimestre 2026, les baisses les plus importantes concernent les produits pharmaceutiques (- 10 % au 1^{er} trimestre 2026 puis - 23 % au 2^e trimestre 2026), les machines diverses d'usage spécifique (- 14 % puis - 8 %), les produits chimiques divers (- 21 % puis - 19 %) et les articles de joaillerie et bijouterie (- 31 % puis - 13 %). Les produits chimiques de base enregistrent une forte baisse sur le second trimestre spécifiquement (-38%).

Certaines catégories de produits ont subi une forte baisse entre les premiers trimestres 2025 et 2026, mais pas ou peu entre les seconds trimestres 2025 et 2026 (boissons, parfums et cosmétiques, cuirs et chaussures, machines et équipements d'usage général, matériel électrique). Cela pourrait indiquer que l'effet d'anticipation des droits de douane constaté au niveau européen (cf. supra) a aussi eu lieu pour la France pour ces secteurs et que les exportations de la France de ces produits étaient en diminution au 2^e trimestre 2025.

Net gain de parts de marché de la France au 2^e trimestre 2026

Au 2^e trimestre 2026, les exportations françaises de biens en volume rebondissent nettement (+ 3,6% après - 5,1 % au 1^{er} trimestre¹⁰) tandis que la demande mondiale (encadré : méthodologie et définition) adressée à la France diminue très légèrement (- 0,2 %, après + 1,3 % au 1^{er} trimestre, figure 8), ce qui signifie que la France a gagné des parts de marché. Tandis que la France avait perdu d'importantes parts de marché pendant la crise sanitaire, elle en avait regagné une partie depuis le 2^e trimestre 2025 avant d'en perdre à nouveau au 1^{er} trimestre 2026.

8. DEMANDE MONDIALE ADRESSÉE À LA FRANCE ET EXPORTATIONS FRANÇAISES DE BIENS EN VOLUME

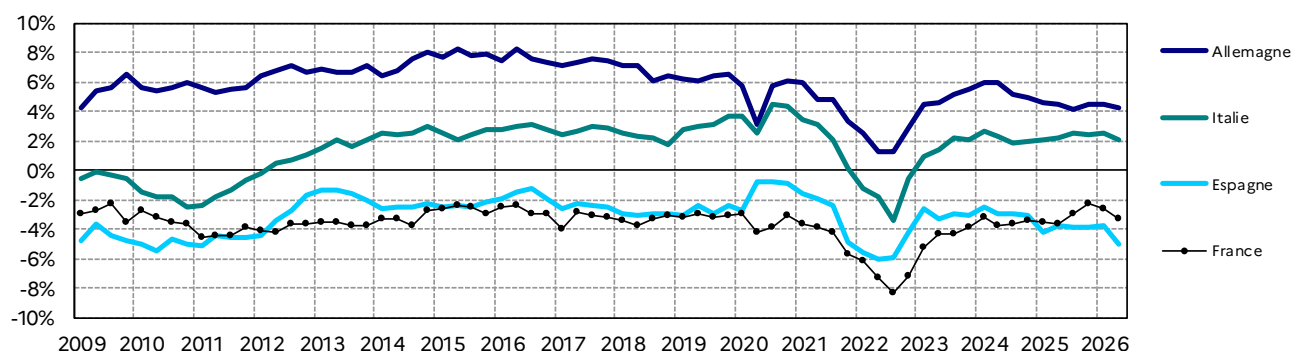


Sources : Insee et DG Trésor

Le solde commercial rapporté au PIB se dégrade en France et dans les pays voisins

Au 2^e trimestre 2026, le solde commercial rapporté au produit intérieur brut (PIB) de l'Espagne se dégrade (- 1,2 point, figure 9), davantage qu'en France (- 0,7 point), en Italie (- 0,7 point) et en Allemagne (- 0,2 point). Le solde commercial de la France continue sa dégradation du 1^{er} trimestre, alors que les autres pays ont connu un 1^{er} trimestre 2026 quasi-stationnaire.

9. SOLDES COMMERCIAUX DE BIENS RAPPORTÉS AU PIB



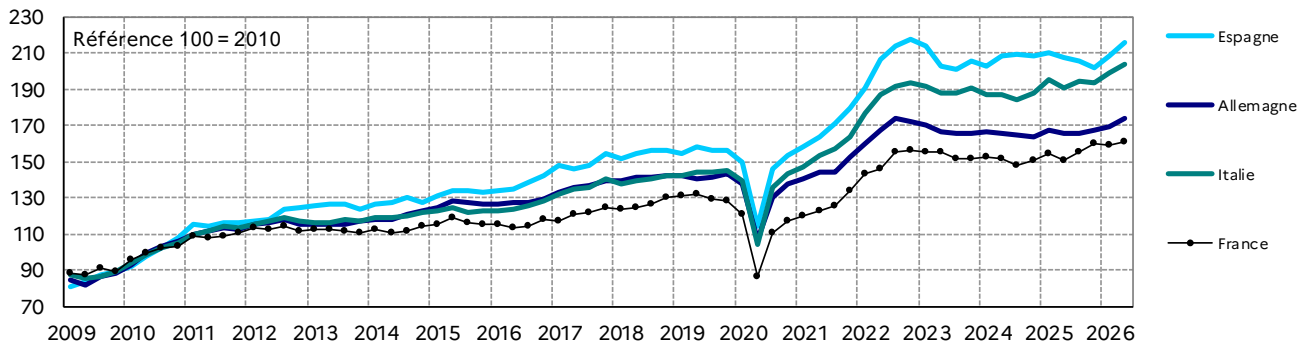
Source : Eurostat - la valeur du PIB de l'Italie du 2^e trimestre 2026 a été estimée. Les valeurs des soldes commerciaux du mois de juin 2026 n'étant pas encore disponibles, celles de mai 2026 ont été utilisées pour estimer le mois de juin, y compris pour la France.

¹⁰ Voir la série *Exportations - Biens - Volume aux prix de l'année précédente chaînés - CVS-CJO* publiée par l'INSEE <https://www.insee.fr/fr/statistiques/serie/011795479>

Hausse des exportations en France et dans les pays voisins

Au 2^e trimestre 2026, les exportations rebondissent en France¹¹ (+ 1,6 % après - 0,7 % au 1^{er} trimestre), et elles poursuivent leurs augmentations en Espagne (+ 3,6 %), en Allemagne (+ 2,6 %) et en Italie (+ 2,2 %).

10. EXPORTATIONS DE BIENS DES PRINCIPAUX PAYS DE L'UE, EN VALEUR

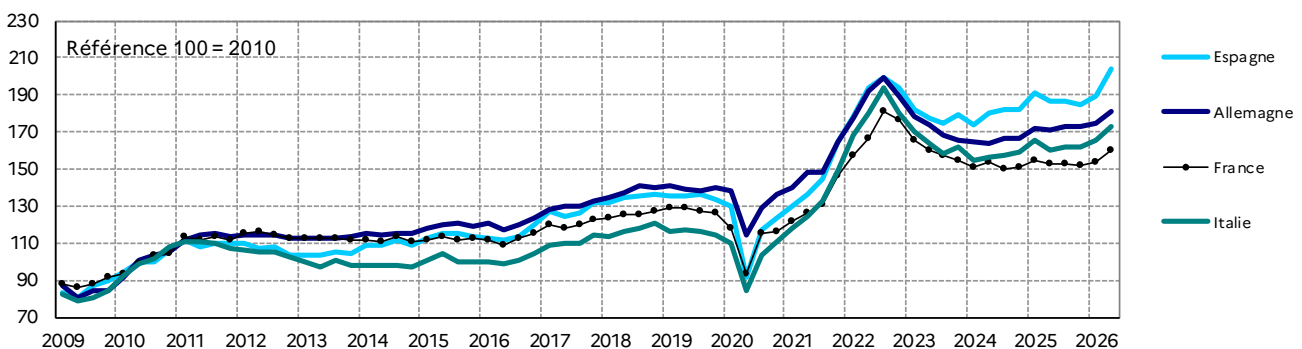


Source : Eurostat (acquis à mai 2026). Les valeurs des exportations du mois de juin 2026 n'étant pas encore disponibles, celles de mai 2026 ont été utilisées pour estimer le mois de juin 2026, y compris pour la France.

Les importations augmentent en France et dans les pays voisins

Au 2^e trimestre 2026, les importations de l'Espagne augmentent fortement (+ 8 %), davantage qu'en France (+ 4,5 %), qu'en Italie (+ 4,4 %) et qu'en Allemagne (+ 3,5 %).

11. IMPORTATIONS DE BIENS DES PRINCIPAUX PAYS DE L'UE, EN VALEUR



Source : Eurostat (acquis à mai 2026). Les valeurs des importations du mois de juin 2026 n'étant pas encore disponibles, celles de mai 2026 ont été utilisées pour estimer le mois de juin 2026, y compris pour la France.

Encadré : méthodologie et définitions

1. Solde CAF/FAB et solde FAB/FAB

Le solde commercial FAB/FAB traduit l'évolution globale du commerce extérieur de biens. Dans le cadre de la collecte des échanges de biens intra-UE et extra-UE, les exportations françaises sont toujours valorisées FAB (franco à bord), c'est-à-dire en prenant en compte uniquement les coûts d'acheminement jusqu'à la frontière française. Les importations, elles, sont valorisées CAF (coût assurance Fret) ou FAB (franco à bord). Les importations CAF prennent en compte dans leur montant les coûts d'acheminement (transport et assurance) entre la frontière du pays d'où est importé le bien et la frontière française. Si les importations sont valorisées FAB, ces coûts d'acheminement inter-frontières sont neutralisés : le prix du bien est alors celui observé à la frontière du pays depuis lequel il est importé. Pour calculer cet indicateur FAB, une correction (taux de passage CAF/FAB) est donc apportée aux importations CAF – les données collectées par la DGDDI sont CAF à l'importation – pour éliminer tous les frais

¹¹ Dans cette section, afin d'assurer la comparabilité des données entre Etats-membres, les échanges de la France sont comptabilisés –comme pour ses principaux voisins européens– selon le périmètre harmonisé d'Eurostat. Ces concepts européens diffèrent de ceux définis nationalement et retenus dans le reste de la publication : des écarts peuvent donc apparaître entre ces deux mesures.

liés à l'acheminement des marchandises depuis la frontière du pays partenaire jusqu'à notre frontière nationale et déterminer les importations FAB. La correction CAF-FAB pour les importations n'est disponible que globalement, et pas pour chaque poste isolément.

Le solde commercial FAB/FAB est donc la différence entre des exportations FAB et des importations FAB ; le solde CAF/FAB correspond lui à la différence d'exportations FAB et d'importations CAF. Une symétrie est ainsi établie dans la comptabilisation des deux flux afin de ne pas biaiser le calcul du solde commercial. Au final, l'ensemble des échanges est ainsi évalué au passage de la frontière du pays exportateur : comptabilisation FAB/FAB.

Mise à jour du coefficient « CAF-FAB »

Dans le cadre du passage à l'année 2024, le coefficient « CAF-FAB » qui est appliqué aux importations CAF (dont le montant inclut les coûts de transport et d'assurance) pour estimer les importations FAB (excluant ces coûts) a été actualisé. Le détail de ces mises à jour est disponible dans les "Actualités" du site www.lekiosque.finances.gouv.fr, dans la note "Bilan des changements 2024" rédigée à cet effet.

2. Données brutes et données CVS-CJO

Les séries mensuelles du commerce extérieur de biens - importations, exportations et soldes - sont susceptibles d'être affectées par des phénomènes récurrents de type saisonnier ainsi que par la composition du mois en jours ouvrables.

Par exemple, chaque mois d'août, un creux est observé pour les séries d'importation et d'exportation. Ce creux dans l'activité économique chaque mois d'août s'explique notamment par les nombreuses fermetures d'entreprises. Or, ces variations régulières masquent les effets de la conjoncture économique que le statisticien cherche à mettre en évidence.

De la même façon, la composition du mois en jours ouvrables peut entraîner des variations économiques sans lien avec les évolutions conjoncturelles. Ainsi, plus de la moitié de la hausse de 34% des exportations de véhicules automobiles entre mai 2010 et mai 2011 est liée à la différence de composition en jours ouvrables de mai 2011 par rapport à mai 2010 : le mois de mai 2011 se distingue des mois de mai habituels car il comporte seulement deux jours fériés qui tombent de plus le dimanche.

Aussi, pour refléter au mieux les évolutions conjoncturelles des importations, des exportations ou du solde, les séries mensuelles et trimestrielles de commerce extérieur collectées (dites données « brutes ») sont corrigées des variations saisonnières et des effets de jours ouvrables avant d'être publiées (séries dites « CVS-CJO »). Les séries annuelles, elles, sont publiées « brutes », c'est-à-dire sans ces corrections.

3. Nomenclature des produits, les échanges de matériel militaire et estimation des échanges sous le seuil

La nomenclature de produits utilisée dans cette publication répond à l'importance des produits dans les différents flux et mélange donc différents niveaux de la nomenclature économique de synthèse (A17, A38, A129 – voir www.insee.fr) ; la correspondance entre ces nomenclatures est détaillée dans les annexes.

Dans cette publication, la nomenclature utilisée mélange donc différents niveaux de la nomenclature économique :

- Les produits agricoles correspondent à la nomenclature "AZ" de la CPF-A17.

- L'énergie regroupe les nomenclatures "DE" et "C2" de la CPF-A17 : les hydrocarbures naturels sont analysés plus en détail en utilisant la nomenclature "B06Z" de la CPF-A129, tout comme le pétrole raffiné "C19Z" de la CPF-A129.

- Les produits manufacturés s'entendent comme l'agrégation des nomenclatures C1, C3, C4 et C5 de la CPF-A17. Le commentaire des produits manufacturés s'effectue généralement en nomenclature CPF-A38. Cependant, certains produits, du fait de l'importance de leurs flux, sont commentés à un certain niveau de regroupement de la CPF-A129, notamment l'automobile, l'aéronautique, les bateaux et la chimie.

Le *matériel militaire* est traité comme un produit à part (non inclus dans les *produits manufacturés*) ; pour des raisons de confidentialité il n'est ventilé ni par produit ni par zone. Sauf mention spéciale, il n'est donc pas inclus dans la suite de la publication, qui présente des données par produit et par pays en concept CAF/FAB. L'agrégat FAB/FAB présenté dans cette publication est calculé à partir des données corrigées CAF/FAB.

Les entreprises dont le montant des échanges intra-UE est inférieur à 460 000 euros en cumulé sur l'année précédente, qualifié de montants « sous les seuils statistiques » ne font pas l'objet d'obligation déclarative pour ces échanges intracommunautaires et ne sont pas détaillées par produit et pays dans les statistiques du commerce extérieur. Une estimation du montant global de ces opérations est toutefois réalisée à l'exportation et à l'importation.

Afin d'être exhaustif et de refléter au mieux la balance commerciale française, l'agrégat FAB/FAB présenté dans cette publication inclut, outre la correction CAF/FAB, les échanges de matériel militaire ainsi qu'une estimation des flux sous le seuil de déclaration.

4. Échanges avec le Royaume-Uni depuis le Brexit

Pour toutes les années, commentées dans cette publication, l'appellation UE désigne l'Union européenne à 27 États-membres, hors Royaume-Uni. Les échanges entre la France et le Royaume-Uni, y compris ceux antérieurs à 2021, sont donc inclus dans l'agrégat Europe hors UE.

5. Définitions

La demande mondiale mesure ce que serait l'évolution des exportations dans le cas où la France conserverait des parts de marché constantes.

L'évolution des exportations (respectivement des importations) peut être décomposée en la somme des contributions de ses différentes composantes (produits ou zones géographiques). La contribution d'une composante (un produit ou une zone géographique) à l'évolution des exportations (respectivement des importations) est égale au produit du taux de croissance de cette composante par son poids dans l'agrégat (ensemble hors matériel militaire et sous le seuil) à la période précédente.

Tableaux et graphiques de synthèse

Exportations par produits (en milliards d'euros)

Nomenclature des produits CPF-rév2.1 A17 A38 A129			Données brutes 2024 2025		Données corrigées (CVS-CJO)						Évolution T2-2026/ T1-2026	Évolution T1-2026/ T4-2025	Évolution S1-2026/ S2-2025
					2025 S2	2026 S1	2025 T3	2026 T4	2026 T1	2026 T2			
Total FAB y compris matériel militaire et sous le seuil			601,4	616,5	314,5	320,2	156,2	158,3	157,7	162,5	3,1%	-0,4%	1,8%
Total FAB hors matériel militaire et hors sous le seuil			590,5	603,1	307,3	312,6	153,1	154,3	154,1	158,5	2,8%	-0,1%	1,7%
AZ			18,6	19,4	10,1	9,6	5,1	5,0	4,8	4,8	1,3%	-4,1%	-4,8%
DE	B06Z DE- B06Z dont D35A	Hydrocarbures	7,8	5,3	2,3	2,9	1,2	1,1	1,4	1,4	-0,4%	35,5%	28,4%
		Autres énergies, extraction, déchets	13,2	14,0	7,2	7,8	3,3	3,9	4,0	3,8	-5,7%	2,6%	7,7%
		Électricité	5,9	6,4	3,3	3,4	1,4	1,8	1,9	1,6	-16,1%	0,9%	5,0%
C2	CD	Pétrole raffiné	10,3	9,9	5,4	5,9	2,6	2,8	2,6	3,3	25,5%	-6,9%	9,4%
DE+C2			31,3	29,2	14,8	16,5	7,1	7,7	8,0	8,5	5,3%	3,8%	11,5%
C1	CA	Produits des IAA	63,9	65,0	32,3	32,3	16,2	16,1	16,2	16,1	-0,5%	0,5%	0,1%
C3	CI	Produits informatiques, électroniques, optiques	32,7	34,9	17,9	19,7	8,8	9,1	9,4	10,3	8,9%	4,0%	10,1%
	CJ	Équipements électriques et ménagers	28,5	29,2	14,9	16,0	7,3	7,6	7,8	8,2	5,6%	1,9%	7,1%
	CK	Machines	46,1	46,9	23,8	24,1	11,9	12,0	11,9	12,2	2,0%	-0,1%	1,1%
	Total C3		107,4	111,0	56,7	59,8	28,0	28,6	29,1	30,7	5,2%	1,7%	5,5%
C4	CL	C29A+B	51,9	51,1	25,8	25,7	13,0	12,8	12,8	12,9	1,0%	0,0%	-0,2%
		C30C	57,3	66,4	35,8	35,5	18,3	17,5	16,8	18,7	11,4%	-4,0%	-0,7%
		C30A	3,7	4,0	1,7	0,7	0,3	1,4	0,3	0,4	47,5%	-78,6%	-57,0%
		C30B+E	1,9	1,8	0,9	1,0	0,5	0,4	0,5	0,5	-1,2%	9,1%	7,3%
		Total C4	114,9	123,3	64,2	63,0	32,0	32,1	30,4	32,6	7,2%	-5,5%	-1,9%
C5	CB	Textiles/habillement/cuir	40,3	39,1	19,5	19,6	9,7	9,7	9,8	9,8	-0,2%	0,9%	0,8%
	CC	Bois/papier/carton	10,0	9,8	4,9	4,9	2,4	2,5	2,5	2,5	0,0%	0,3%	0,6%
	CE	C20A+C	51,9	48,4	24,0	24,4	12,2	11,8	11,9	12,5	5,4%	1,0%	1,8%
	C20B	Parfums et cosmétiques	24,9	24,9	12,5	12,6	6,1	6,3	6,2	6,3	1,7%	-1,7%	0,8%
	CF	Produits pharmaceutiques	37,7	41,0	21,9	20,3	11,2	10,7	10,4	9,9	-4,5%	-3,0%	-7,3%
	CG	Plastiques et caoutchouc	23,5	23,5	11,8	12,2	5,9	5,9	6,0	6,2	3,0%	1,6%	3,1%
	CH	Produits de la métallurgie	38,9	40,3	20,6	22,4	10,0	10,6	11,3	11,1	-1,7%	6,4%	8,6%
	CM	Autres produits manufacturés	23,5	24,1	12,2	12,8	6,0	6,2	6,3	6,5	2,3%	2,6%	5,1%
Total C5			250,5	251,0	127,2	129,1	63,6	63,6	64,4	64,8	0,6%	1,1%	1,5%
C1+C3+C4+C5			536,7	550,3	280,4	284,2	139,8	140,6	140,1	144,1	2,9%	-0,3%	1,4%
JZ+MN+RU			3,9	4,2	2,0	2,2	1,1	1,0	1,2	1,0	-12,7%	20,3%	9,1%

Importations par produits (en milliards d'euros)

Nomenclature des produits CPF-rév2.1 A17 A38 A129			Données brutes 2024 2025		Données corrigées (CVS-CJO)						Évolution T2-2026/ T1-2026	Évolution T1-2026/ T4-2025	Évolution S1-2026/ S2-2025
					2025 S2	2026 S1	2025 T3	2026 T4	2026 T1	2026 T2			
Total FAB y compris matériel militaire et sous le seuil			679,1	681,7	340,6	354,1	171,8	168,8	172,3	181,8	5,5%	2,1%	4,0%
Total CAF hors matériel militaire et hors sous le seuil			687,7	690,5	344,7	358,5	174,0	170,7	174,3	184,2	5,6%	2,1%	4,0%
AZ			18,1	19,7	9,8	9,9	5,0	4,8	4,9	4,9	-0,1%	2,8%	0,7%
DE	B06Z DE- B06Z dont D35A	Hydrocarbures	51,0	43,8	19,8	24,7	10,4	9,4	11,0	13,7	25,1%	16,2%	24,4%
		Autres énergies, extraction, déchets	6,4	6,0	2,7	3,3	1,5	1,3	1,6	1,7	5,6%	24,1%	20,3%
		Électricité	0,8	0,9	0,2	0,6	0,2	0,1	0,3	0,3	6,2%	252,0%	145,5%
C2	CD	Pétrole raffiné	27,7	22,0	10,6	12,7	5,5	5,1	5,6	7,1	27,8%	9,5%	19,6%
DE+C2			85,1	71,8	33,2	40,7	17,4	15,8	18,2	22,6	24,2%	14,7%	22,5%
C1	CA	Produits des IAA	59,3	64,4	32,3	31,4	16,3	16,0	15,7	15,7	-0,3%	-1,9%	-2,7%
C3	CI	Produits informatiques, électroniques, optiques	53,6	54,3	27,7	30,4	13,9	13,8	14,3	16,1	12,6%	3,4%	9,7%
	CJ	Équipements électriques et ménagers	37,0	36,8	18,4	19,2	9,1	9,3	9,4	9,8	3,5%	1,6%	4,3%
	CK	Machines	53,7	53,6	26,9	27,5	13,3	13,6	13,8	13,7	-0,3%	1,3%	2,1%
	Total C3		144,3	144,8	73,1	77,1	36,3	36,7	37,5	39,6	5,6%	2,2%	5,5%
C4	CL	C29A+B	74,1	71,0	35,9	37,3	17,9	18,0	18,5	18,8	1,3%	3,1%	3,9%
		C30C	28,4	33,9	17,5	18,6	8,8	8,7	9,1	9,5	5,2%	4,0%	6,2%
		C30A	2,6	3,6	2,0	1,5	1,1	0,9	0,5	1,0	109,2%	-44,5%	-23,7%
		C30B+E	4,6	4,5	2,3	2,3	1,1	1,2	1,2	1,1	-5,9%	4,3%	2,5%
		Total C4	109,7	112,9	57,7	59,8	29,0	28,7	29,3	30,5	4,0%	2,0%	3,6%
C5	CB	Textiles/habillement/cuir	45,3	45,6	22,5	22,0	11,3	11,2	10,9	11,1	1,2%	-2,1%	-2,1%
	CC	Bois/papier/carton	16,1	15,6	7,6	7,8	3,8	3,8	3,9	3,9	2,3%	1,5%	2,0%
	CE	C20A+C	48,2	47,9	24,1	25,5	11,9	12,3	12,2	13,2	8,1%	-0,1%	5,5%
	C20B	Parfums et cosmétiques	7,6	8,1	4,1	4,0	2,0	2,1	2,0	2,0	0,1%	-3,6%	-2,5%
	CF	Produits pharmaceutiques	33,6	38,4	19,4	18,1	11,1	8,3	8,8	9,2	4,6%	5,9%	-7,0%
	CG	Plastiques et caoutchouc	32,5	31,8	15,9	16,3	7,9	8,0	8,0	8,3	3,2%	0,6%	2,6%
	CH	Produits de la métallurgie	50,7	51,8	26,1	26,7	12,7	13,4	13,3	13,4	1,1%	-1,0%	2,4%
	CM	Autres produits manufacturés	33,1	33,5	16,7	17,0	8,3	8,4	8,5	8,5	0,2%	1,4%	1,9%
Total C5			267,2	272,7	136,5	137,4	69,0	67,4	67,7	69,7	3,0%	0,4%	0,7%
C1+C3+C4+C5			580,5	594,8	299,6	305,7	150,7	148,9	150,2	155,5	3,5%	0,9%	2,1%
JZ+MN+RU			4,1	4,2	2,2	2,2	1,0	1,2	1,0	1,2	17,9%	-14,2%	2,2%

Soldes par produits (en milliards d'euros)

Nomenclature des produits CPF-rév2.1			Produits	Données brutes		Données corrigées (CVS-CJO)						Évolution T2-2026/ T1-2026	Évolution T1-2026/ T4-2025	Évolution S1-2026/ S2-2025
				2024	2025	2025	2026	2025	2026					
A17	A38	A129				S2	S1	T3	T4	T1	T2			
Total FAB/FAB y compris matériel militaire et sous le seuil				-77,7	-65,2	-26,0	-33,9	-15,5	-10,5	-14,6	-19,2	-4,6	-4,1	-7,8
Total CAF/FAB hors matériel militaire et hors sous le seuil				-97,2	-87,4	-37,4	-46,0	-21,0	-16,4	-20,2	-25,7	-5,5	-3,8	-8,6
AZ Produits agricoles (AZ)				0,5	-0,3	0,3	-0,3	0,1	0,2	-0,2	-0,1	0,1	-0,3	-0,6
DE		B06Z DE- B06Z dont D35A	Hydrocarbures	-43,2	-38,5	-17,6	-21,8	-9,2	-8,4	-9,5	-12,3	-2,8	-1,1	-4,2
			Autres énergies, extraction, déchets	6,8	7,9	4,5	4,5	1,9	2,6	2,4	2,1	-0,3	-0,2	0,0
			Électricité	5,1	5,4	3,0	2,9	1,3	1,8	1,6	1,3	-0,3	-0,2	-0,2
C2	CD		Pétrole raffiné	-17,5	-12,1	-5,3	-6,9	-3,0	-2,3	-3,0	-3,9	-0,9	-0,7	-1,6
DE+C2 Énergie (y compris extraction, déchets)				-53,8	-42,7	-18,4	-24,2	-10,3	-8,1	-10,1	-14,1	-4,0	-2,0	-5,8
C1	CA		Produits des IAA	4,6	0,5	0,0	0,9	-0,1	0,1	0,5	0,4	0,0	0,4	0,9
C3	CI		Produits informatiques, électroniques, optiques	-20,9	-19,5	-9,8	-10,7	-5,0	-4,8	-4,9	-5,8	-1,0	-0,1	-0,9
	CJ		Équipements électriques et ménagers	-8,5	-7,7	-3,5	-3,3	-1,8	-1,7	-1,7	-1,6	0,1	0,0	0,3
	CK		Machines	-7,6	-6,7	-3,1	-3,4	-1,4	-1,6	-1,8	-1,5	0,3	-0,2	-0,3
	Total C3		Éq. méca, app. électriq. électroniq. ménagers	-36,9	-33,9	-16,4	-17,3	-8,3	-8,1	-8,4	-8,9	-0,6	-0,3	-0,9
C4	CL	C29A+ B	Véhicules et équipements	-22,1	-19,9	-10,1	-11,6	-5,0	-5,2	-5,7	-5,9	-0,1	-0,6	-1,5
		C30C	Aéronautique	28,9	32,5	18,3	16,9	9,5	8,8	7,7	9,2	1,5	-1,1	-1,3
		C30A	Bateaux	1,1	0,5	-0,3	-0,8	-0,8	0,5	-0,2	-0,6	-0,4	-0,7	-0,5
		C30B+E	Autres matériels de transport	-2,7	-2,7	-1,4	-1,4	-0,7	-0,7	-0,7	-0,7	0,1	0,0	0,0
	Total C4		Matériels de transport	5,2	10,4	6,5	3,2	3,0	3,4	1,1	2,1	1,0	-2,3	-3,3
C5	CB		Textiles/habillement/cuir	-5,0	-6,5	-3,0	-2,4	-1,6	-1,4	-1,1	-1,3	-0,2	0,3	0,6
	CC		Bois/papier/carton	-6,1	-5,7	-2,7	-2,9	-1,4	-1,3	-1,4	-1,5	-0,1	0,0	-0,1
	CE	C20A+C	Chimie	3,6	0,4	-0,2	-1,1	0,3	-0,5	-0,4	-0,7	-0,3	0,1	-0,9
		C20B	Parfums et cosmétiques	17,3	16,8	8,4	8,6	4,1	4,3	4,2	4,3	0,1	0,0	0,2
	CF		Produits pharmaceutiques	4,1	2,6	2,5	2,2	0,1	2,4	1,5	0,7	-0,9	-0,8	-0,2
	CG		Plastiques et caoutchouc	-9,1	-8,3	-4,1	-4,1	-2,0	-2,1	-2,0	-2,1	-0,1	0,0	0,0
	CH		Produits de la métallurgie	-11,8	-11,5	-5,5	-4,4	-2,7	-2,8	-2,0	-2,3	-0,3	0,8	1,1
	CM		Autres produits manufacturés	-9,7	-9,4	-4,6	-4,3	-2,3	-2,2	-2,2	-2,1	0,1	0,0	0,3
Total C5		Autres produits industriels	-16,6	-21,7	-9,2	-8,3	-5,4	-3,8	-3,3	-4,9	-1,6	0,5	1,0	
C1+C3+C4+C5 Produits manufacturés				-43,8	-44,5	-19,2	-21,5	-10,8	-8,3	-10,1	-11,4	-1,3	-1,8	-2,4
JZ+MN+RU Autres produits				-0,1	0,0	-0,1	0,0	0,1	-0,2	0,2	-0,2	-0,3	0,4	0,1

Exportations par zones (en milliards d'euros)

	Données brutes		Données corrigées (CVS-CJO)						Évolution T2-2026/ T1-2026
	2024	2025	2025				2026		
			T1	T2	T3	T4	T1	T2	
Total FAB hors matériel militaire et hors sous le seuil	590,5	603,1	150,2	147,7	153,1	154,3	154,1	158,5	2,8%
Union européenne	317,2	322,7	79,4	80,3	82,7	81,7	84,4	84,8	0,4%
Pays tiers	273,3	280,4	70,9	67,3	70,3	72,6	69,7	73,7	5,8%
- Europe hors UE	82,2	86,9	22,9	21,0	21,4	21,7	21,7	22,7	4,9%
- Amérique	67,0	66,7	17,3	16,8	16,2	16,7	16,5	16,1	-2,3%
- Asie	77,0	73,1	18,6	17,0	18,6	19,1	18,9	21,1	11,6%
- Afrique	28,9	28,9	6,9	6,9	7,6	7,7	7,6	7,6	-0,2%
- Proche et Moyen-Orient	15,4	22,0	4,7	5,0	5,4	6,9	4,3	5,3	22,9%
Divers et non déterminé	2,7	2,8	0,5	0,7	1,0	0,5	0,7	0,9	22,9%

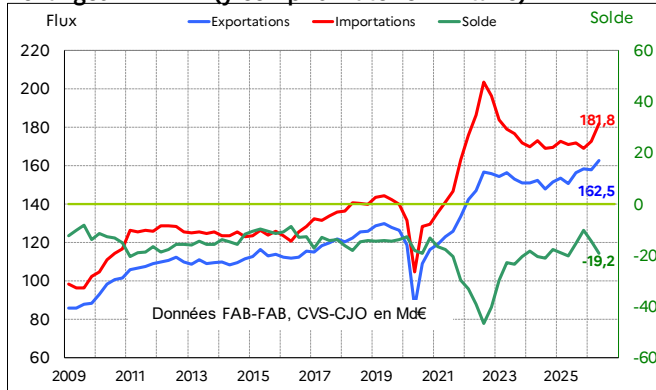
Importations par zones (en milliards d'euros)

	Données brutes		Données corrigées (CVS-CJO)						Évolution T2-2026/ T1-2026
	2024	2025	2025				2026		
			T1	T2	T3	T4	T1	T2	
Total CAF hors matériel militaire et hors sous le seuil	687,7	690,5	174,9	173,1	174,0	170,7	174,3	184,2	5,6%
Union européenne	352,5	346,5	86,4	87,1	88,8	85,4	87,3	90,1	3,2%
Pays tiers	335,2	344,1	88,5	86,0	85,2	85,3	87,0	94,1	8,1%
- Europe hors UE	70,9	71,7	19,1	17,2	17,8	17,7	18,1	20,2	11,7%
- Amérique	68,6	72,9	18,9	18,5	18,3	17,7	18,8	20,4	8,2%
- Asie	130,2	134,0	33,8	33,6	33,3	33,7	33,8	36,8	8,9%
- Afrique	35,1	35,0	8,9	9,2	8,0	8,7	8,1	9,6	18,3%
- Proche et Moyen-Orient	12,3	10,7	2,8	2,6	2,8	2,5	3,0	1,6	-45,5%
Divers et non déterminé	18,2	19,8	5,0	4,9	5,0	5,0	5,1	5,4	5,3%

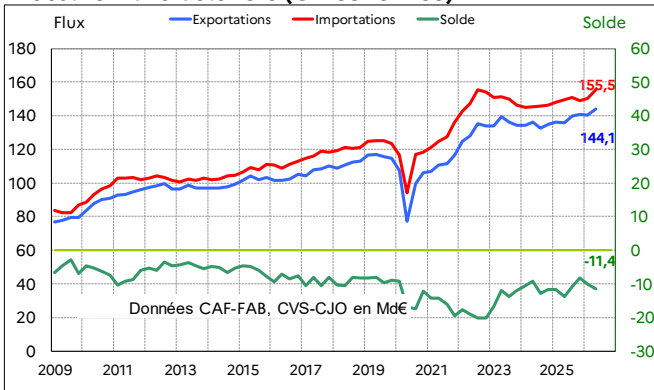
Soldes par zones (en milliards d'euros)

	Données brutes		Données corrigées (CVS-CJO)						Évolution T2-2026/ T1-2026
	2024	2025	2025				2026		
			T1	T2	T3	T4	T1	T2	
Total CAF/FAB hors matériel militaire et hors sous le seuil	-97,2	-87,4	-24,6	-25,4	-21,0	-16,4	-20,2	-25,7	-5,5
Union européenne	-35,3	-23,8	-7,0	-6,8	-6,1	-3,8	-2,9	-5,3	-2,4
Pays tiers	-61,9	-63,7	-17,6	-18,7	-14,9	-12,7	-17,3	-20,4	-3,0
- Europe hors UE	11,4	15,3	3,8	3,9	3,6	4,0	3,6	2,5	-1,1
- Amérique	-1,6	-6,2	-1,6	-1,7	-2,1	-0,9	-2,3	-4,3	-1,9
- Asie	-53,2	-60,9	-15,2	-16,6	-14,7	-14,6	-14,9	-15,7	-0,8
- Afrique	-6,2	-6,1	-2,0	-2,4	-0,5	-1,0	-0,5	-2,0	-1,5
- Proche et Moyen-Orient	3,1	11,3	1,8	2,4	2,7	4,4	1,3	3,6	2,3
Divers et non déterminé	-15,4	-17,0	-4,4	-4,2	-3,9	-4,5	-4,4	-4,5	-0,1

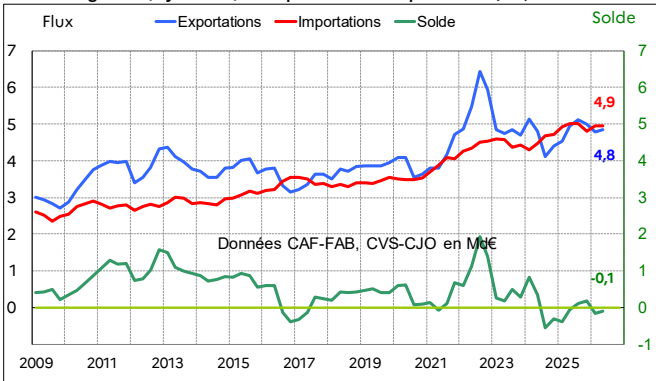
Échanges FAB-FAB (y compris matériel militaire)



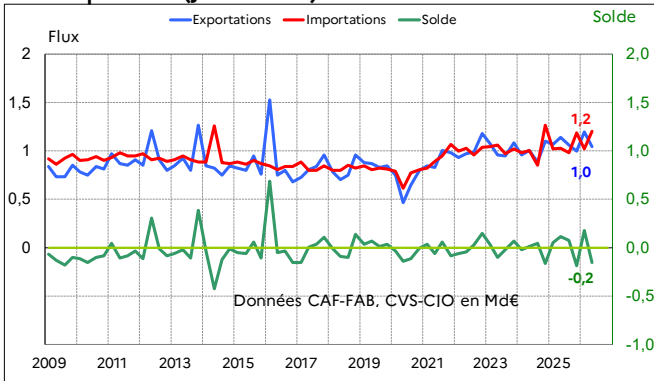
Industrie manufacturière (C1+C3+C4+C5)



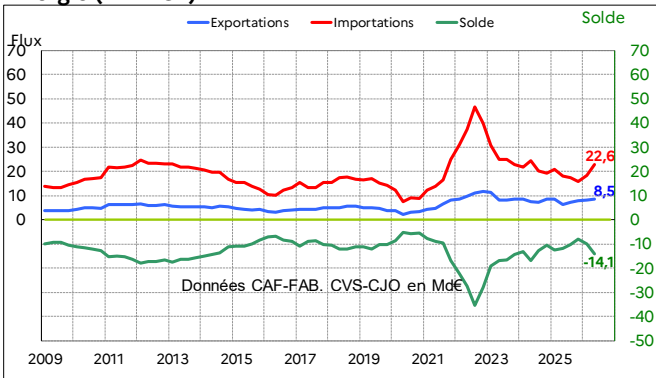
Produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture (AZ)



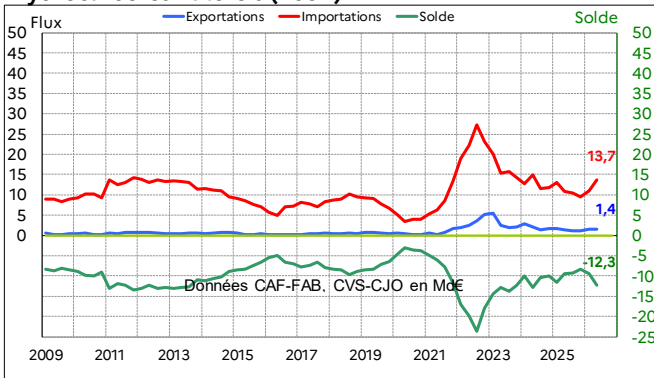
Autres produits (JZ+MN+RU)



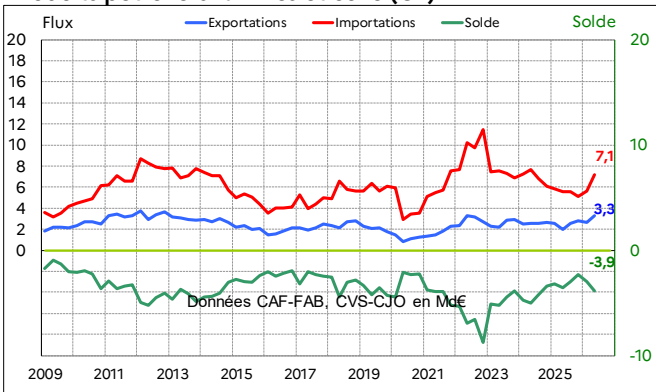
Énergie (DE + C2)



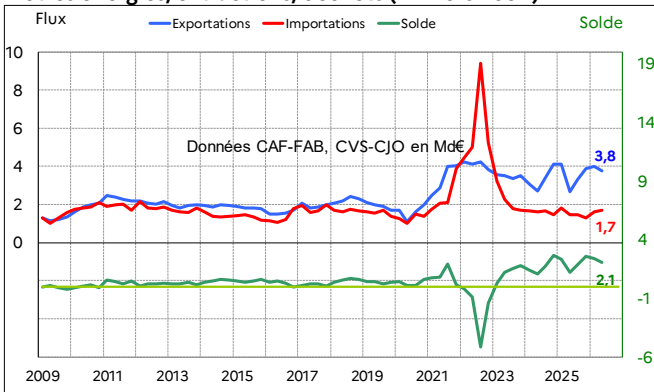
Hydrocarbures naturels (B06Z)



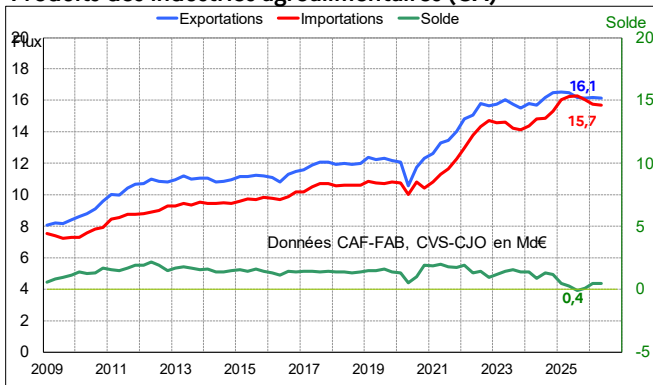
Produits pétroliers raffinés et coke (C2)



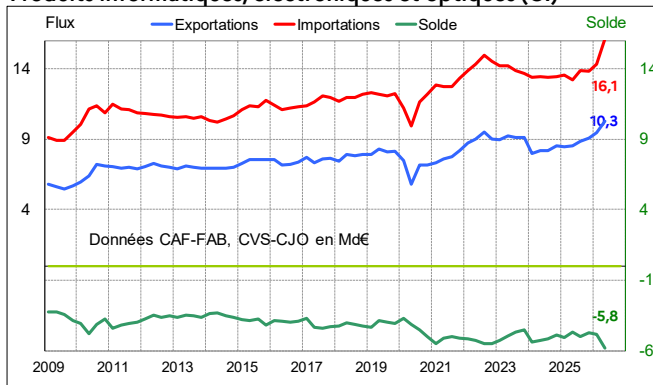
Autres énergies, extractions, déchets (DE hors B06Z)



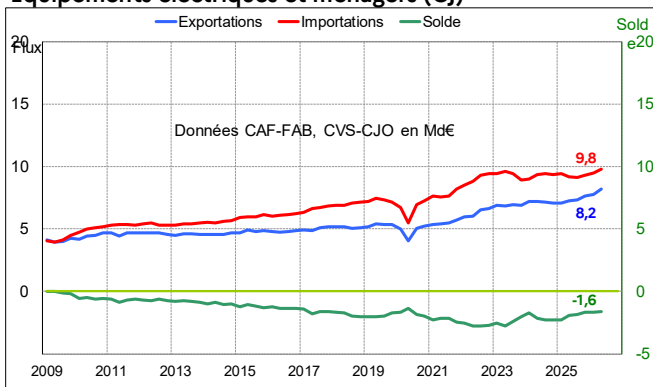
Produits des industries agroalimentaires (CA)



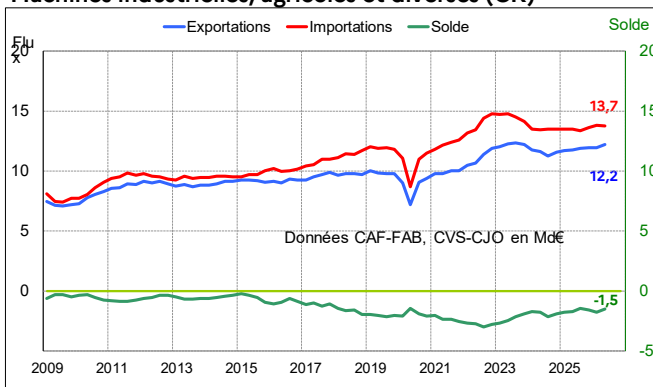
Produits informatiques, électroniques et optiques (CI)



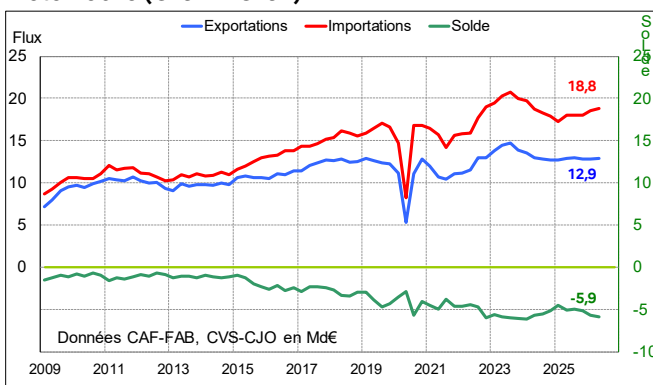
Équipements électriques et ménagers (CJ)



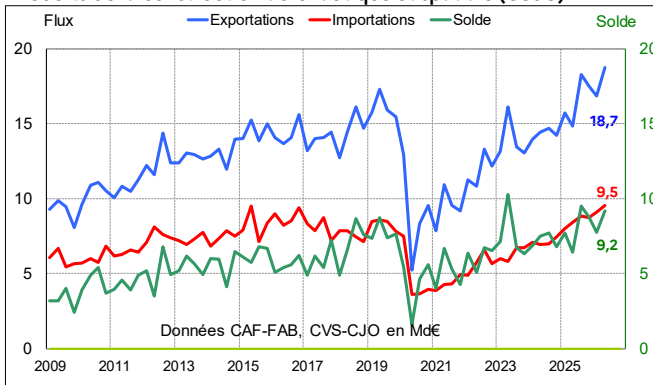
Machines industrielles, agricoles et diverses (CK)



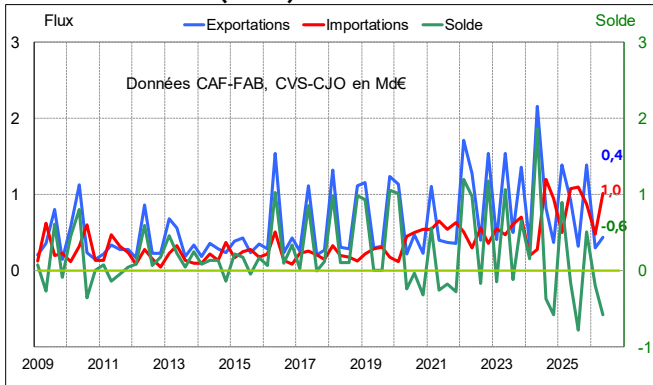
Automobile (C29A + C29B)



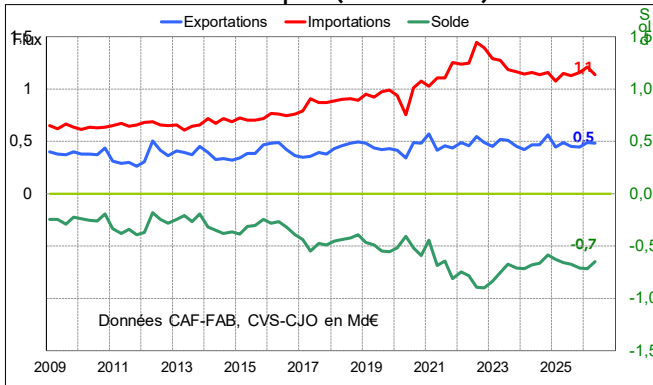
Produits de la construction aéronautique et spatiale (C30C)



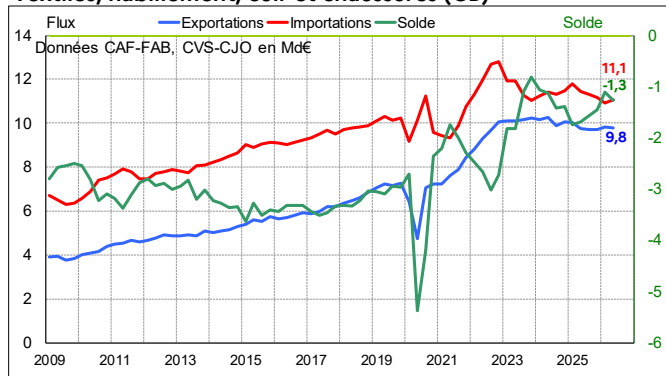
Navires et bateaux (C30A)



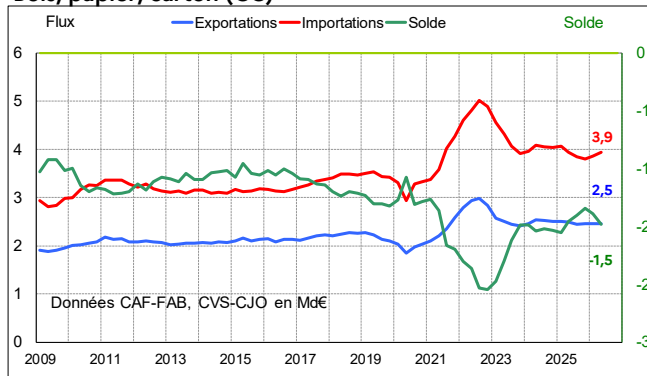
Autres matériels de transport (C30B + C30E)



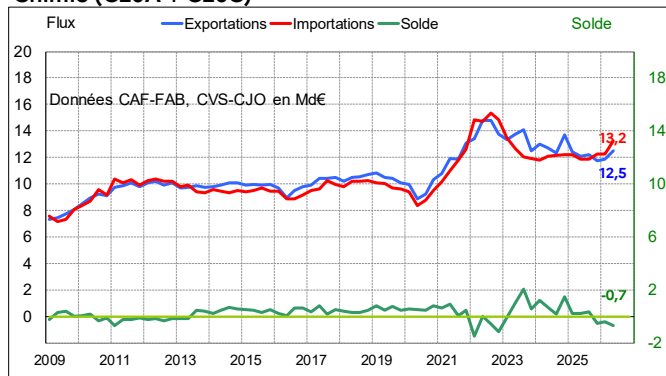
Textiles, habillement, cuir et chaussures (CB)



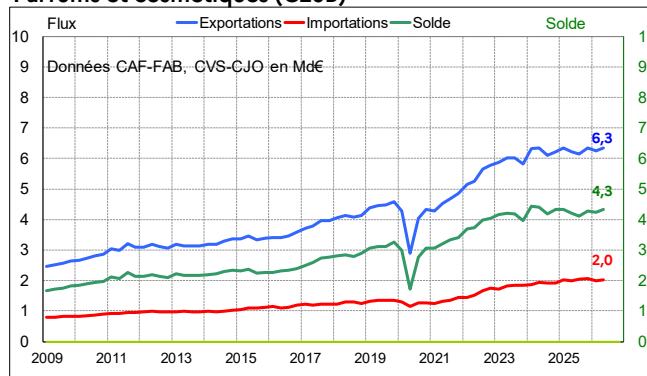
Bois, papier, carton (CC)



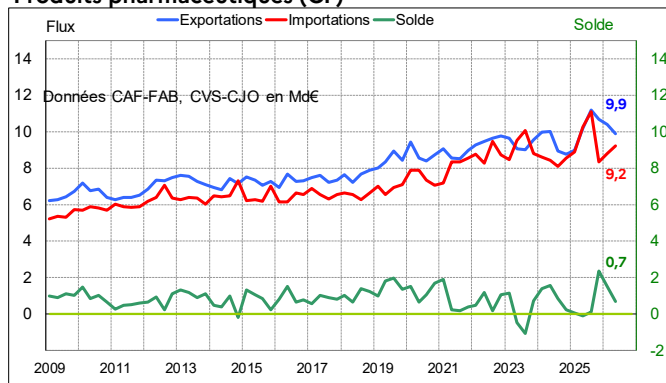
Chimie (C20A + C20C)



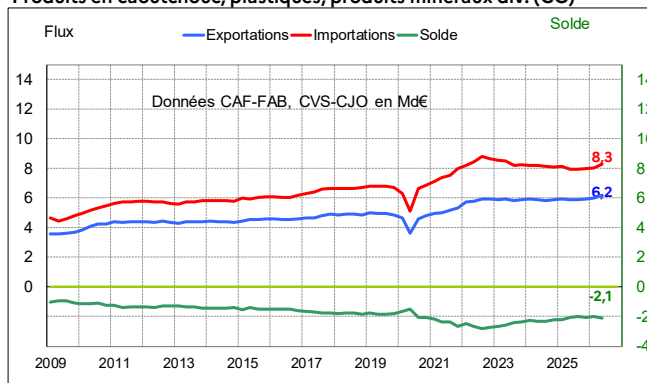
Parfums et cosmétiques (C20B)



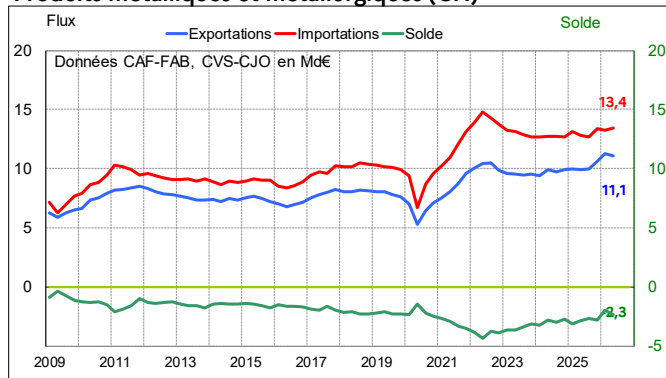
Produits pharmaceutiques (CF)



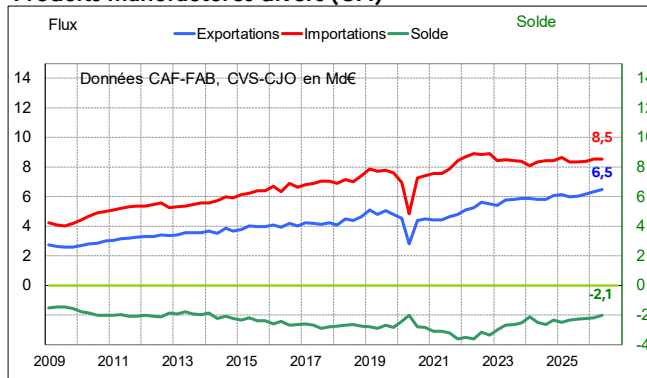
Produits en caoutchouc, plastiques, produits minéraux div. (CG)



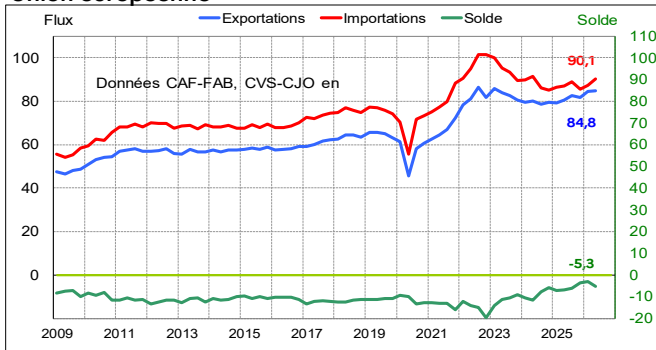
Produits métalliques et métallurgiques (CH)



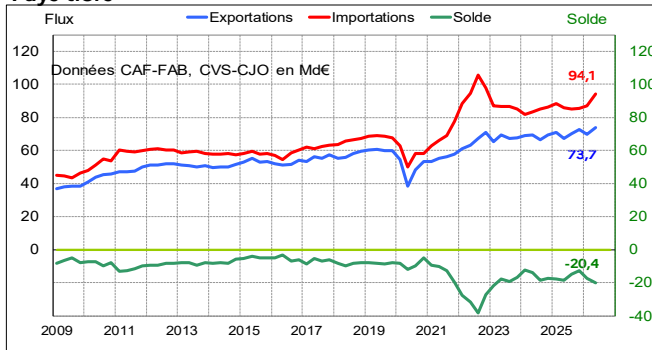
Produits manufacturés divers (CM)



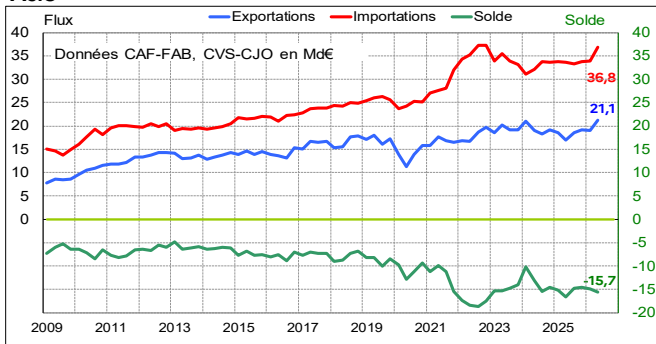
Union européenne



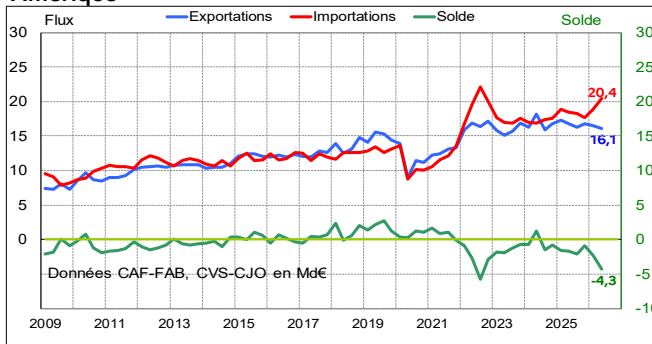
Pays tiers



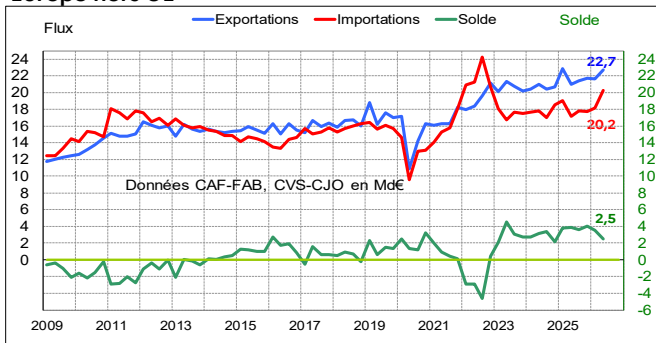
Asie



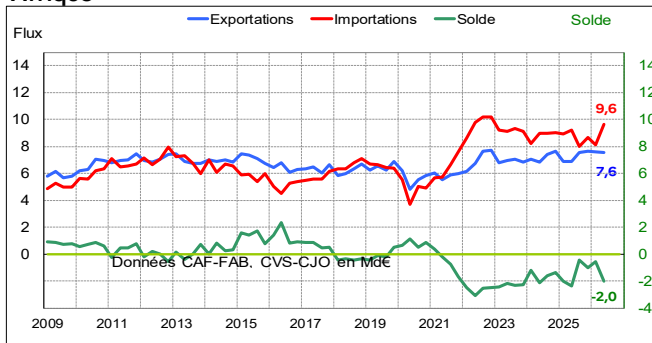
Amérique



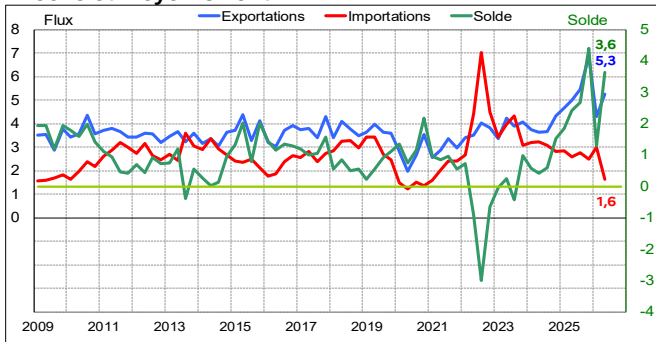
Europe hors UE



Afrique



Proche et Moyen-Orient



Les données sont en milliards d'euros (Md€).
L'appellation UE désigne l'Union européenne à 27 États-membres, hors Royaume-Uni.
Pour plus de précisions méthodologiques, aller sur <http://lekiosque.finances.gouv.fr>

Pour accéder aux séries chronologiques détaillées citées en analyse, se reporter à la rubrique
« Études et éclairages » du site « Le Chiffre du commerce extérieur »
(<https://lekiosque.finances.gouv.fr>)

Directrice de la publication : Ketty ATTAL-TOUBERT

Rédaction en chef : Julien DEROYON

Rédaction : Julien BONNET, Camille NAVEL et Renaud VIGNE

Département des statistiques et des études du commerce extérieur

- 11, rue des deux communes 93558 Montreuil Cedex

Mél : diffusion.stat@douane.finances.gouv.fr

ISSN 2402-6948 - Reproduction autorisée avec mention d'origine et de date

DSECE
Statistique publique
du commerce extérieur

